

AP-HP : l'étude PROPER valide l'intérêt d'une règle clinique simple pour exclure le diagnostic d'embolie pulmonaire aux urgences

Promue par l'AP-HP et financée par le Programme hospitalier de recherche clinique national, l'étude PROPER a été menée sur près de 1920 patients pris en charge dans 14 services d'accueil des urgences, dont dix à l'AP-HP (Ambroise-Paré, Avicenne, Bichat, Beaujon, HEGP, Henri-Mondor, Lariboisière, Pitié-Salpêtrière, Saint-Antoine et Tenon, avec l'aide de la plateforme de recherche clinique de l'est Parisien (URCEST-CRC EST).

Piloté par le Dr Yonathan Freund, du service d'accueil des urgences de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière AP-HP et de la faculté de Médecine de Sorbonne Université, cet essai clinique contribue à valider la règle PERC (pour « Pulmonary Embolism Rule-out Criteria ») qui permet d'exclure le diagnostic d'embolie pulmonaire aux urgences sans réaliser d'examens complémentaires.

Ces résultats font l'objet d'une publication dans la revue JAMA le 13 février 2018.

Une embolie pulmonaire se manifeste par des symptômes et signes cliniques peu spécifiques (douleurs thoraciques, tachycardie...), ce qui complique son diagnostic. Sa prise en charge « classique » consiste en la réalisation d'un dosage des D-Dimères dans le sang suivi si positif d'un angioscanner. Du fait de la faible spécificité des D-dimères, cet algorithme diagnostique implique la réalisation d'un nombre important d'examens irradiants sans bénéfice clair pour le patient, ainsi qu'un risque de sur-diagnostic de l'embolie pulmonaire.

La règle clinique « PERC » (pour « Pulmonary Embolism Rule-Out Criteria ») permet d'écarter aux urgences ce diagnostic chez des patients à faible risque, en s'appuyant sur huit critères cliniques simples (comme l'âge ou la fréquence cardiaque). Cette règle, pour le

moment absente des recommandations européennes et françaises, n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune validation scientifique.

Coordonnée par le Dr Yonathan Freund, du service d'accueil des urgences de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière AP-HP et de la faculté de Médecine de Sorbonne Université, l'étude randomisée en cluster crossover PROPER avait pour objectif de vérifier la sûreté de la règle « PERC ».

Les résultats montrent la non-infériorité de la règle PERC, par rapport à la stratégie « classique », dans le diagnostic aux urgences des embolies pulmonaires pour des patients à faible risque : à trois mois, le taux d'évènements thrombo-emboliques non diagnostiqués avec la stratégie PERC était de 0,1%.

Cette non-infériorité diagnostique s'accompagnait de multiples bénéfices cliniques nets, comme la réduction de 10% du nombre d'angioscanners réalisés, la réduction de plus de 30 minutes du temps de passage aux urgences et du taux d'admission à l'hôpital. Il s'agit du premier essai à implémenter la règle PERC. Ses résultats pourraient modifier la prise en charge de ces patients dans les services d'accueil d'urgences.

Source :

Effect of the Pulmonary Embolism Rule-Out Criteria on Subsequent Thromboembolic Events Among Low-Risk Emergency Department Patients – The PROPER Randomized Clinical Trial

À propos de l'AP-HP : L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 10 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Ile de-France : 100 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>

***A propos de Sorbonne Université.** Née le 1^{er} janvier 2018 de la fusion des universités Pierre et Marie Curie (UPMC) et Paris-Sorbonne, Sorbonne Université est une université pluridisciplinaire, de recherche intensive avec trois facultés : Lettres, Médecine et Sciences & ingénierie. Ancrée au cœur de Paris, présente en région et de rang mondial, elle est pleinement engagée pour la réussite de ses étudiants.*



Contact presse :

Service de presse de l'AP-HP : Juliette Hardy & Marine Leroy - 01 40 27 37 22 - service.presse@aphp.fr